

Une équipe d'accompagnateurs

Il est préférable que l'équipe d'accompagnement à la confirmation soit différente de l'équipe d'animation de l'aumônerie ou de mouvement de jeunes.

- Elle est diversifiée dans sa composition et représentative de la communauté.
- Elle est stable pendant la durée du parcours.
- Elle est identifiée par un coordinateur.
- Les rôles de ses membres sont clairement définis.

Qui nomme l'équipe d'accompagnateurs ?

Les accompagnateurs, en tous cas le coordinateur, sont nommés par le curé, ou le responsable des aumôneries en lien avec celui-ci, ou, dans le cas de l'école catholique, par le chef d'établissement et son adjointe en pastorale scolaire.

Le conseil de la mission des paroisses et l'équipe d'animation pastorale (EAP) ou le conseil pastoral d'établissement porteront le souci de cette délégation et de l'accompagnement de la confirmation.

Quelles personnes appeler pour accompagner ?

L'accompagnateur est un disciple en chemin à la suite du Christ, aîné dans la foi, bienveillant vis-à-vis des jeunes appelés à devenir eux-mêmes des « disciples-missionnaires de la foi ».

Les futurs accompagnateurs participent à la vie liturgique de leur paroisse. Ils accompliront leur tâche commune en s'inspirant des Fraternités missionnaires (cf. *Lettre pastorale*, p.17).



Il est bon de signifier aux yeux de la communauté chrétienne la mission des accompagnateurs de la confirmation :

- mentionner les noms des accompagnateurs dans un bulletin paroissial, dans un affichage ;
- célébrer l'envoi en mission des animateurs (appel, bénédiction, lettre) au cours d'une messe dominicale.



Pour les lieux dans lesquels le nombre de confirmands est réduit, regrouper les paroisses, tant pour la préparation que pour la célébration et la constitution de l'équipe d'accompagnement.